

ODOS \ infos

n° 2 - Juin 2021

Votre bulletin municipal



DANS CE NUMÉRO

P 2 Les brèves

P 3 Edito

P 4 Le budget 2021

P 6 Les services de la Mairie

P 7 Les travaux dans votre quartier

P 8 Odos en transition

P 10 Des services plus proches de vous

P 12 Des occasions de se retrouver

Pour joindre la MAIRIE D'ODOS



☎ 05 62 45 11 16

✉ accueil@ville-odos.fr

ODOS

Pour vous informer et nous alerter

Rendez-vous
sur notre site internet
www.ville-odos.fr



Téléchargez
notre application mobile



Les Brèves

NUISANCES SONORES



Votre nouveau voisin joue du saxophone en pleine nuit. Vous ne supportez plus ces nuisances sonores désormais quotidiennes ? Quels sont vos droits ? Quels sont les recours possibles ? Justice Express vous informe.

<https://www.justice-express.com/>

MORSURES de CHIEN

La divagation des animaux est interdite et un jardin bien clôturé permet d'éviter bien des déboires.

En tant que propriétaire, vous êtes pénalement responsable. Que dit la loi ?

Extrait de l'article L 211-14-2 du Code rural.

"Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal. Le propriétaire est tenu de soumettre le chien à une évaluation comportementale. A la suite de cette évaluation, le maire ou, à défaut, le préfet peut imposer au propriétaire de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude mentionnée. Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci. Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par le préfet, faire procéder à son euthanasie".

PARENTS D'ELEVES : RESTEZ INFORMES !

Une rubrique «Ecole et périscolaire» a été créée sur l'application Odos Néocity pour faciliter la communication d'informations entre la mairie et les parents d'élèves de l'école du bourg et de l'école du Bouscarou.

Vous y trouverez toutes les informations utiles à l'organisation de la journée de votre enfant à l'école : inscription au restaurant scolaire, menus du restaurant scolaire, règlement intérieur de l'ALAE, contacts et coordonnées des écoles.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Des patrouilles seront effectuées près de votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalie, effractions, tentatives d'effractions, cambriolages.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de votre domicile au moins une semaine avant votre départ.

Il est conseillé de remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre au commissariat de Tarbes.

file:///C:/Users/JF/Downloads/formulaire_otv.pdf

LETTRE D'INFOS DE LA MJC

Chaque semaine la MJC d'Odos édite une lettre d'infos. Celle-ci est systématiquement relayée par le biais du **site internet de la mairie** www.ville-odos.fr ou l'**application mobile Odos Néocity** (à télécharger à partir de votre générateur d'application Play Store, Google Play, AppStore...).



ANNUAIRES DES PROFESSIONNELS D'ODOS



Vous recherchez un artisan pour entreprendre des travaux à votre domicile, vous souhaitez connaître les types et horaires d'ouverture des commerces d'Odos, vous

avez besoin de prendre RDV avec un professionnel de santé ou du bien-être, vous recherchez une œuvre artistique pour décorer votre domicile...

RDV sur le site internet de la mairie d'Odos ou sur l'application Odos Néocity.

Professionnels d'Odos : si vous n'êtes pas encore répertoriés, faites-vous connaître auprès de la mairie : accueil@ville-odos.fr.



De notre correspondant de presse
«La Dépêche du Midi» / «La Nouvelle République 65»

Pour retrouver les articles parus dans ces journaux relatant les événements dans notre commune, une revue de presse bimestrielle est disponible sur le site internet et l'application mobile Néocity.



Madame, Monsieur,
Chers Odosséens,

Ce numéro du bulletin municipal consacre une part importante à la présentation du budget communal et aux services qui s'y rattachent.

Le vote du budget, c'est l'heure des choix et des priorités. L'ensemble des besoins ne peut forcément être satisfait dans une année. C'est pourquoi les priorités de 2021 sont d'améliorer le fonctionnement de nos services communaux, Accueil, services scolaires, CCAS, et de développer des services à la population comme l'agence postale ou l'accès au numérique.

Des investissements conséquents sont budgétisés pour la mise en sécurité des écoles et des équipements culturels et sportifs ainsi que pour l'amélioration de la sécurité incendie. Les études et les démarches préalables à des projets de plus grande envergure ont été engagées, comme pour le réaménagement de la mairie et des espaces publics du centre bourg.

Nous poursuivons la démarche «Odos en transition» pour promouvoir les déplacements à vélo avec le programme MOBY et l'installation de garages à vélo. Nous continuons d'améliorer et de diversifier les espaces verts communaux. Des panneaux pédagogiques seront prochainement disposés le long du Galopio pour découvrir la richesse et la biodiversité de nos espaces naturels. Nous continuons d'animer notre programme Odos - Territoire Zéro Déchet avec le développement du tri sélectif dans toutes les salles municipales et un deuxième poulailler pédagogique est prévu à proximité de l'école du bourg.

Progressivement, et pour le plus grand plaisir de tous, nous allons retrouver nos animations festives, sportives et culturelles indispensables aux liens entre les Odosséens.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même espérons vous y retrouver nombreux pour partager ces moments de convivialité et d'amitié. Dès à présent, je vous donne rendez-vous pour la fête du 14 juillet, place Marguerite de Navarre.

Je vous souhaite d'ores et déjà de belles retrouvailles avec vos proches ainsi que de très bonnes vacances.

Isabelle Loubradou
Maire
Conseillère départementale



Le Budget 2020-2021



Toute politique municipale a besoin de moyens financiers pour mettre en œuvre les services à la population et les aménagements urbains. Le budget retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui sera mobilisée au cours de l'année pour assurer le fonctionnement des services et conduire les projets de la municipalité.

Le budget doit toujours être équilibré en dépenses et en recettes. Il comprend deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

Les services rendus à la population relèvent du fonctionnement. Les aménagements relèvent le plus souvent de l'investissement.

Résultats financiers 2020

Tout budget se construit avec le bilan financier de l'année passée.

En 2020 la commune a dégagé un excédent de 400 194 €. Sur cette somme il reste à devoir 164 000 € pour la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, suite au transfert du budget d'assainissement.

Les dépenses d'investissement ont été inférieures aux prévisions en raison de la crise sanitaire. Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées malgré des dépenses sanitaires en hausse.

Les 236 194 € serviront à financer de nouveaux investissements.

Etat de la dette

La commune n'a pas eu besoin de mobiliser l'emprunt, ce qui permet de poursuivre le désendettement et d'envisager avec sérénité les investissements futurs.

Budget prévisionnel 2021

Les chiffres clés :

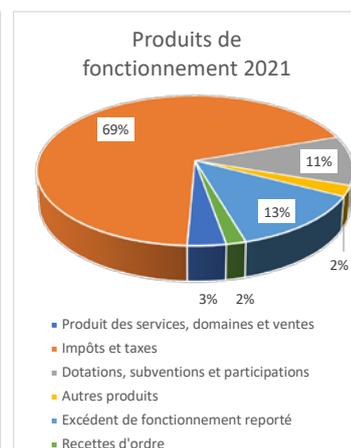
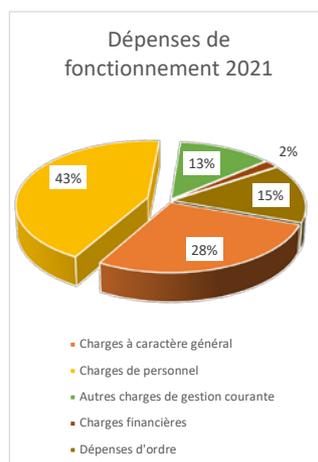
- Dépenses de fonctionnement : 3 111 420€ dont 43% de charges de personnel
- Dépenses d'investissement : 1 127 626€ soit +3% par rapport au budget 2020
- Prévission d'emprunt : 150 000€
- Recettes fiscales : +2.3% sur le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, soit une recette attendue d'environ 45 000€ permettant d'équilibrer le budget. La dernière revalorisation de cette taxe date de 2017.

Les dépenses de fonctionnement sont composées essentiellement des charges de personnel et des charges à caractère général (dépenses fluides, prestataires, matériaux...). Elles sont financées en majorité par les recettes fiscales et les dotations de l'Etat (DGF).

Les charges d'investissement traduisent les priorités et les projets de la municipalité. L'investissement est financé par l'excédent de l'année précédente, la dotation de l'Etat, les subventions et l'emprunt.

En 2021 la commune doit faire face à de nouvelles charges réglementaires et à des dépenses exceptionnelles de fonctionnement.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la dotation de l'Etat n'étant pas encore connue, pour trouver l'équilibre budgétaire nous avons eu recours à l'augmentation de la fiscalité. Cette augmentation de 2,3% du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties représente une moyenne de 21€ par an et par foyer fiscal.



Le Budget 2020-2021

Nos orientations et priorités pour 2021

Renforcement du service scolaire

La scolarité obligatoire des enfants de 3 ans et l'application des protocoles sanitaires nécessitent le renforcement des moyens en effectif et en service.

Nos principales actions : renfort des équipes d'encadrement par des recrutements d'animateurs pour garantir la sécurité des enfants, prise en compte de l'augmentation des effectifs en cantine, achat d'équipements et de mobiliers, travaux dans les bâtiments scolaires (sanitaires et toiture école du bourg).

Développement de l'action sociale

La commune assume le financement du fonctionnement du CCAS dont la particularité est de gérer un service d'aides à domicile. Tous les 6 ans le CCAS doit réaliser un diagnostic des besoins sociaux sur la commune afin de réajuster son offre.

Nos principales actions :: financement de l'Analyse des Besoins Sociaux menée par le CCAS, développement des actions en direction des seniors.

Amélioration de la protection sociale des agents communaux

Une nouvelle réglementation impose aux communes le versement d'indemnités de chômage aux agents contractuels. La commune a décidé de participer dès cette année à la mutuelle prévoyance des agents communaux. Cette participation sera obligatoire en 2025.

Nos principales actions : participation aux mutuelles de prévoyance des agents communaux.

L'entretien de la commune

L'entretien de la commune est une préoccupation constante et mobilise les équipes de nos services techniques ou des prestataires privés selon la nature des interventions.

Nos principales actions : renouvellement de matériels techniques, réfection de la rue de l'Arbizon, réfection des toitures des bâtiments, entretien et création de massifs et de plantations, maintien de la collaboration avec l'EPAS (Etablissement Public d'Accompagnement et de Soins) sur le circuit tonte du Bouscarou.

La sécurité

Elle se décline dans divers domaines : protection des données personnelles, sécurité incendie, plan communal de secours...

Nos principales actions : mise à niveau de la sécurité et de la sauvegarde informatique de nos services, aménagement de la réserve incendie de l'hôtel Ibis, étude pour la gestion des eaux pluviales du quartier de la Renaissance.

La transition écologique

Pour que notre commune prenne toute sa place dans la lutte contre le réchauffement climatique, nous menons des projets plus respectueux de l'environnement.

Nos principales actions : installation de bornes de recharge électrique de garages vélos en centre ville, mise en place du programme MOBY avec les écoles, installation d'un deuxième poulailler pédagogique, plantations d'arbres et de haies bocagères.

Services à la population

Les services de proximité répondent mieux aux attentes et aux besoins des habitants. Ils participent ainsi à la vitalité et à l'attractivité de la commune. Ils peuvent être développés en partenariat avec des associations, des collectivités et des entreprises.

Nos principales actions : création d'une Agence Postale Communale, aide à l'équipement du café multi services, études préalables au projet d'aménagement de la mairie et des espaces publics.

La commune d'Odos c'est...



- > 3 342 habitants.
- > 8 770 Km² de superficie
- > 26 km de voirie
- > 25 hectares d'espaces verts à entretenir

La commune compte 6 services et 38 agents titulaires et contractuels.

La Directrice Générale des Services est chargée de la gestion administrative et financière de la collectivité, d'assurer le lien entre les services et les élus, d'encadrer et de coordonner l'action municipale.

Administration Générale 7 agents

Trois agents pour apporter un premier niveau d'information, mettre en relation l'administré avec le bon interlocuteur et accompagner des premières démarches administratives. Depuis le 3 mai, ce service assure également le fonctionnement de l'agence postale communale.

En arrière-plan, les services Ressources sont essentiels pour permettre aux services opérationnels de fonctionner. Trois personnes assurent la gestion des ressources humaines, les opérations de comptabilité, les actes d'état civil, le secrétariat et la rédaction des actes. Le vaguesmestre assure la sécurité à l'entrée et à la sortie des écoles, veille à la propreté des espaces collectifs comme le parc du Bouscarou, et assure la distribution du courrier pour la mairie et le CCAS.

Service Techniques - 9 agents



Répartis en 2 équipes «Voirie/Bâtiments» et «Pôle espaces verts», ils assurent l'entretien de 26 km de voirie communale, de 25 hectares d'espaces verts et la dizaine de bâtiments communaux.

Le responsable des services techniques est chargé de la planification, du lien avec les élus, les administrés et les entreprises.

L'équipe «Voirie/Bâtiment», 3 agents, assure l'entretien de la voirie et réalise des petits travaux sur le patrimoine communal. A chaque vacances scolaires, ce service réalise les travaux d'entretien dans les écoles. Autres tâches : entretien du matériel et réparations courantes dans les bâtiments communaux.

Le pôle espaces verts, 6 agents, gère l'entretien et la propreté des espaces verts communaux. Cela représente 9 circuits de tonte, 9 îlots de biodiversité, 77 secteurs à gestion différenciée, 15 massifs et le parc du Galopio. Chaque année, les agents participent aux décorations de Noël en créant de nouveaux décors végétaux.

Service vie scolaire et entretien des locaux

3 agents de cantine et d'entretien – 4 ATSEM – 13 animateurs contractuels pour les activités périscolaires.

C'est le service le plus étoffé de la commune. Une vingtaine d'agents s'occupe au quotidien des 249 enfants scolarisés répartis en 10 classes dans les 2 écoles communales.

La scolarité obligatoire des 3 ans en maternelle et la crise sanitaire ont occasionné un surcroît de travail. Nous avons décidé de renforcer leurs moyens dans le cadre du budget 2021

Service Urbanisme - 1 agent

La commune d'Odos a choisi de conserver l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, de permis de construire, de déclaration de travaux, et les contrôle de conformité. C'est un service de proximité indispensable pour les odoséens concernés par les questions d'habitat ou d'aménagements urbains.

En 2020, ce service a traité 12 permis de construire, 67 déclarations préalables de travaux, 67 certificats d'urbanisme. Il assure aussi la conduite de projets structurants tels que le réaménagement de la mairie ou la gestion des eaux pluviales.

Police municipale

Le policier municipal intervient sur la commune pour mener avant tout une action de présence, de médiation et de prévention. Il assure la sécurité aux abords des écoles et des manifestations publiques. Il identifie et résout les problèmes du quotidien. Il peut verbaliser les premiers niveaux d'infraction, comme par exemple le stationnement non autorisé sur les trottoirs. En matière de circulation, il peut dresser un procès-verbal en cas d'infraction au Code de la route. Il peut faire des contrôles d'alcoolémie et des contrôles radar.

En relation quotidienne avec les élus, il travaille en collaboration directe avec les services de la police nationale qui interviennent sur des opérations plus complexes.

Depuis la mise à disposition de l'application mobile Odos Néocity, notre policier municipal est intervenu dans 19 signalements liés à des incivilités et 12 signalements liés à la sécurité routière.

Les travaux **DANS VOTRE QUARTIER**

Centre

Travaux réalisés par des entreprises :

- Rénovation de la toiture du Gymnase et modification du collecteur pluvial et des embouts de charpente détériorés pour un montant de 31 274€TTC. Travaux financés par : DETR (Etat) et Fonds d'aide aux communes (CATLP).
Dépenses : 31 274€TTC
Subvention : 4 399€ par DETR (Etat) et 6 515€ du FAC (CATLP)
FCTVA : 5 000€
Coût pour la commune : 15 360€



- Modification du collecteur pluvial du dojo et suppression des embouts de charpente dans les mêmes conditions que pour le gymnase pour un montant de 5 800€.
Dépenses : 5 800€ TTC
FCTVA : 950€
Coût pour la commune : 4850€
- Rénovation des douches du bâtiment club house du foot pour un montant de 3 100€.
Dépenses : 3 100€ TTC
FCTVA : 500€
Coût pour la commune : 2 600€
- Aménagement de l'Agence Postale Communale. Travaux financés par La Poste.
Dépenses : 47 900€
Subvention : 40 000€
FCTVA : 7 900€
Coût pour la commune : 0€



Travaux réalisés par les services techniques :



- Reprise de l'assainissement du logement de l'école (regards et canalisation) sur 50 mètres.
- Création de l'évacuation du pluvial du logement de l'école (regards et canalisation) et raccordement au collecteur.

Bouscarou/Alliats

Travaux réalisés par des entreprises :



- Aménagement de l'espace extérieur de la Maison de la Petite Enfance pour un montant de 2 800€. Travaux financés par la CAF.
Dépenses : 3 400€
Subvention : 2 145€
FCTVA : 600€
Coût pour la commune : 4 945€

Travaux réalisés par les services techniques :

- Réalisation d'une déviation de drain au parc du Galopio sur 60 mètres et raccordement au collecteur du pluvial.
- Réalisation de 2 cheminements piétons rue Saint Roch et avenue des Fauvettes. Ces travaux seront inscrits à la répartition du produit des amendes de police
- Rénovation du collecteur pluvial allée des Chênes.



Nord

Travaux réalisés par les services techniques :

Sur le terrain de la station d'épuration, impasse du Fouer, partage de la parcelle avec pose de clôture et réalisation d'une plateforme de stockage temporaire pour le service des Espaces Verts.



Aménagement du rond-point :

Au cours du mois de mars, les agents municipaux ont aménagé le rond-point de l'entrée de la commune avec le concours du Lycée Horticole Adriana. Plus de vingt essences différentes ont été plantées pour embellir l'entrée du bourg.
Dépenses : 3 600€



Le moustique tigre



Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de récipients (vases, pots, bidons, gouttières...) dans lesquels il pond ses œufs. Anthropophile opportuniste, le moustique tigre aime se nourrir sur l'Homme.

Pouvant transmettre à l'Homme des virus comme celui de la dengue, du chikungunya ou du Zika, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée.

Silencieux et diurne, contrairement au moustique commun (*Culex*) qui a plutôt tendance à piquer la nuit et dont le vol est bruyant, le moustique tigre pique plutôt le jour, principalement le matin et le soir.

De petite taille, il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro, soit moins d'un demi centimètre !

Rayé blanc et noir, il se caractérise par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax. Ses pattes sont également rayées.



Gestion différenciée des espaces verts : plantations de haies champêtres et îlots de biodiversité

En partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement, de nouvelles haies ont été plantées dans les quartiers Abadie, au centre, Avenue de la Pène et au Bouscarou. Ces haies participent à la gestion différenciée de nos espaces verts. Elles nécessiteront moins d'entretien, aideront la nature à se régénérer en laissant des zones de répit pour la faune et la flore.

Parcours pédagogique du Galopio

En collaboration avec le Syndicat Mixte Adour Amont, gestionnaire du barrage et du cours d'eau, une première série de 4 panneaux sera installée le long du Galopio qui traverse le quartier du Bouscarou. Ce nouveau parcours pédagogique permettra de découvrir ou redécouvrir ce beau patrimoine naturel.

Pour bien profiter de l'été, protégeons-nous en luttant ensemble contre le moustique tigre !

Pour éviter sa prolifération :

- › **Détruisez les lieux de ponte** : videz régulièrement ou supprimez les coupelles sous les pots de fleurs, vases... ou remplissez-les de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ; videz puis retournez, ou mettez à l'abri de la pluie les seaux, le matériel de jardin, et les récipients divers ; recouvrez les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu ; introduisez des poissons dans les bassins d'agrément : ils mangeront les larves de moustiques.
- › **Éliminez les lieux de repos du moustique** : Le moustique tigre se repose principalement dans la végétation. Entretien son jardin, débroussailler les haies, éviter le stockage de déchets végétaux permet de limiter les lieux de repos du moustique tigre.
- › **Favorisez le développement des prédateurs des moustiques en protégeant les animaux insectivores**. Les oiseaux, les chauves-souris qui peuvent consommer jusqu'à 500 moustiques par nuit, sans oublier les libellules qui consomment les larves et les moustiques adultes.

???????

Renouvellement de la convention avec la Maison de La Nature et de l'Environnement



Maison de la Nature
et de l'Environnement
Hautes-Pyrénées – Comminges

Nous poursuivons notre partenariat avec la MNE pour les 3 ans à venir avec comme objectifs :

- > L'accompagnement à la plantation et à la gestion de haies champêtres chaque année.
- > La réalisation de panneaux pédagogique et des animations pédagogiques sur l'utilité des haies et la connaissance des végétaux locaux
- > L'accompagnement technique dans la gestion différenciée des espaces verts communaux.

Prévention reptile

Un programme "SOS Serpents" du Pôle "Médiation faune Sauvage" de l'association Nature En Occitanie.

Les beaux jours sont là et les rencontres avec les serpents sont possibles entraînant parfois des situations délicates à gérer. Ils sont le plus souvent inoffensifs, par contre leur présence est très utile dans l'éradication des nuisibles, principalement les rongeurs.

Lancée en 2009, l'action «**Il y a un serpent dans mon jardin**» mené par l'association Nature Midi-Pyrénées consiste à de la médiation auprès des citoyens.

Si vous êtes confronté à cette situation, vous pouvez contacter par téléphone 07.81.31.96.70 ou par mail : mediationfaune@natureo.org le service SOS Serpents. L'herpétologue de l'association, Gilles Pottier g.pottier@natureo.org, pourra, si besoin, venir prodiguer sur place les conseils adaptés à la situation. Dans le cas extrême ou un serpent serait entré dans votre salon, il se chargera de l'acheminer poliment vers la sortie.



<http://www.naturemp.org/Il-y-a-un-serpent-dans-mon-jardin.html>
<http://www.naturemp.org/SOS-Serpents.html>

Démarche Zéro déchet



Ni un slogan, ni une mode : un état d'esprit et une nécessité



Le tri des déchets sur la commune est en progrès grâce à notre partenariat avec le SYMAT.

L'ensemble des lieux dédiés aux associations et aux activités sportives ou culturelles est aujourd'hui

équipé de poubelles identifiées pour faciliter le tri des ordures et les transférer ensuite vers les bacs jaunes et grenats. Un affichage pédagogique aide aux bonnes pratiques.

Les cimetières sont également dotés de bacs de tris et de composteurs pour les végétaux. Là aussi, un affi-



chage approprié et des panneaux explicatifs ont été mis en place.

Les écoles et la cantine s'impliquent à leur tour dans la démarche de tri sélectif. Les agents d'entretien ont bénéficié d'une formation par les Ambassadeurs du SYMAT permettant des échanges fructueux. Une prochaine rencontre est prévue pour les autres agents communaux.

Il est important de rappeler que le non-respect des consignes de tri entraîne le refus de relevage des bacs par les camions du SYMAT et génère un surcoût pour la commune.

Alors, adoptons dès à présent les bons gestes.

www.symat.fr

Des services **PLUS PROCHES DE VOUS**

Odos Néocity

ODOS

Vous êtes plus de 800 personnes à avoir téléchargé l'application mobile Odos Néocity depuis sa mise en œuvre en juillet 2020.

Avec l'application gratuite ODOS NEOCITY :

- Vous êtes informés de l'actualité et alertés sur les événements dans notre ville.
- Vous avez accès à un annuaire des professionnels et des associations de la commune ainsi qu'à des infos pratiques.
- Vous pouvez faire des signalements et donner votre avis sur des projets pour notre ville.
- Vous pouvez inscrire votre enfant au restaurant scolaire.

193 signalements ont été transmis aux services municipaux.

89 ont concerné la voirie, 23 les animaux, 19 des incivilités, 13 la propreté, 12 la sécurité routière, 10 les objets perdus, 8 l'éclairage public, les espaces verts et les bâtiments, 3 ont concerné l'eau et l'assainissement.

98% des signalements ont été traités grâce à la réactivité de nos services.

Comment télécharger l'application Odos Néocity ?

Tapez Odos sur votre générateur d'application (Play Store, Google Play, AppStore...). L'icône ODOS avec fond vert et blanc vous est proposé. Sélectionnez-le. Quelques minutes encore et vous voici abonnés gratuitement.

Inscriptions scolaires 2021-2022



Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour les enfants déjà scolarisés sur Odos, les dossiers d'inscription seront distribués par leur enseignant en fin d'année scolaire.

Pour les enfants futurs résidents d'Odos, la demande d'inscription se fait dès à présent à l'aide de la fiche "Demande d'inscription scolaire" disponible sur le site internet de la mairie et à remettre avec les documents justificatifs à la mairie.

Après acceptation de la demande par les services de la mairie, une attestation scolaire est délivrée.

Cette attestation est indispensable à l'inscription définitive de l'enfant auprès du directeur d'école.

Inscription des enfants au restaurant scolaire

La restauration scolaire est un service à réservation obligatoire.

Les réservations sont effectuées par les familles sur le site de la mairie dans la rubrique dédiée à cet effet et, depuis peu, via l'application mobile Odos Néocity. Ces réservations doivent se faire avant le mercredi soir pour la semaine suivante sauf vacances scolaires.

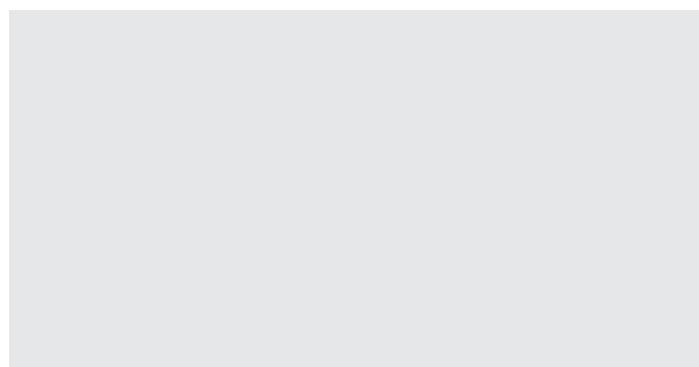
Toute annulation doit intervenir au moins la veille en téléphonant au 06 98 93 78 08 entre 8h et 9h seulement, sauf le mercredi. Sans annulation, les repas seront dûs.



Les ateliers du CCAS ont repris depuis début mai

Pour bien vieillir, s'occuper de sa santé est important.

Après une pause forcée, c'est un nouveau programme d'activités qui est proposé par Elke PECHEBERTY, déjà bien connue des adeptes du genre, et par Alice LORENZI de l'association WIMOOV.



L'atelier physique adapté s'adresse à ceux qui souhaitent améliorer leur condition physique, développer et entretenir leur équilibre pour reprendre confiance en soi. L'atelier d'entretien physique intéressera davantage les seniors actifs qui pratiquent la marche, le vélo ou la randonnée en montagne.

Une nouveauté avec l'atelier mobilité seniors dès 60 ans qui vous propose de vous déplacer différemment. Apprenez à faire du vélo ou essayez un vélo à assistance électrique, utilisez le numérique pour réserver un transport, découvrez et utilisez les transports en commun pour des sorties culturelles sans utiliser votre voiture.

Ces ateliers sont gratuits mais les places limitées. Renseignements et inscriptions au CCAS.

La Poste Agence Communale

Depuis le mardi 4 mai 2021, le bureau de poste d'Odos est devenu :



Des services **PLUS PROCHES DE VOUS**

Jusqu'au 31 Juillet, le service est déplacé à l'Accueil de la Mairie, le temps des travaux. Durant cette période, les opérations bancaires seront uniquement disponibles à la Poste de LALOUBERE.

A partir du 1^{er} Août, ces deux services vous accueilleront dans les locaux rénovés, sous la halle.

Jours et horaires d'ouverture

Accueil MAIRIE

> Du Lundi au Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

> Vendredi : 9h - 12h / 14h30 - 18h30

> Samedi : 9h - 12h

La POSTE AGENCE COMMUNALE

> Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi de 9h à 12h

> Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Aménagement de la mairie et des espaces publics

Un appel à manifestation d'intérêt avec remise d'offre a été lancé en début d'année. Trois cabinets d'architectes ont été sélectionnés. Ils ont jusqu'au 31 juillet pour remettre leur projet. Un jury associant le CAUE, l'ADAC, le service Architecte des Bâtiments de France et des membres du conseil municipal se réunira le 26 août prochain pour désigner le meilleur projet.

MOBY pour l'écomobilité scolaire



Avec le programme MOBY, la municipalité souhaite initier un Plan de Déplacements Établissement Scolaire pour sensibiliser les élèves de l'école du bourg à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Le plan sera mis en œuvre sur 2 années scolaires et concernera l'ensemble des déplacements depuis l'établissement scolaire : déplacements des élèves et leurs parents, déplacements des enseignants et du personnel, déplacements occasionnels comme des sorties de classes par exemple.

Enseignants, parents d'élèves, élèves, élus et agents communaux seront associés à cette démarche au sein du comité MOBY et à différentes phases : Lancement - Diagnostic - Plan d'actions - Sensibilisation des élèves - Suivi d'indicateurs - Bilan.

L'animation sera assurée par un animateur mis à disposition par Eco CO2, une eco-entreprise indépendante et innovante du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le financement du programme est assuré à 75 % par les Certificats d'Économies d'Énergie. Rendez-vous en septembre pour le lancement du diagnostic !

Tribune

Si lors de la présentation du budget des travaux nécessaires ont été votés, de mauvaises surprises sont apparues.

Depuis le début, le projet du café multiservices devait être financé intégralement par le groupe SOS. Or 24 000 euros sont attribués pour l'achat de tables et de chaises pour ce café.

Un deuxième poulailler - toujours au même prix de 8 500 euros - est prévu pour 2021.

Sous le prétexte de la covid 19 et du fait que les associations n'ont pas pu entièrement être actives, les subventions des associations ont été diminuées par deux... sauf pour la MJC qui garde l'intégralité de sa subvention.

Une convention a été signée avec l'établissement foncier d'Occitanie pour trouver des terrains afin d'établir des terrains familiaux locatifs pour les gens du voyage. Selon Madame la maire «il pourra y avoir des frais d'assurances à la charge de la mairie» Combien et pendant combien de temps ?

Et pour financer tout cela : AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES qui d'ailleurs avait déjà été augmentée sous la précédente mandature de 4 % pendant laquelle Madame LOUBRADOU était première adjointe.

L'argumentaire pour l'augmentation des impôts est simple : cela ne représente que peu d'euros par foyer mais alors pourquoi augmenter et ne pas prévoir un emprunt un peu plus important surtout avec les taux actuels ? Pour les odoséens, en cette période difficile, chaque euros compte.

Bien entendu, les élus d'opposition ont voté contre ce budget primitif 2021.

Groupe «S'unir pour Odos».

Des occasions **DE SE RETROUVER**

AGENDA DES MANIFESTATIONS du 1/07 au 31/12/2021

Nous aurons bientôt le plaisir de nous retrouver dans les nombreuses manifestations et événements organisés au sein de la commune.

14 juillet : Commémoration de la fête nationale

Moment de retrouvailles de tous les Odosséens sur la place de la mairie et sous la halle pour partager le verre de l'amitié autour d'un buffet.

- **11h30** : Discours de Mme la Maire et dépôt de gerbe.
- **12h00** : Apéritif déjeunatoire sous la halle et la place Marguerite de Navarre animé par le groupe «**La banda D'lyre**».



28 et 29 Août : LES FÊTES DE L'ÉTÉ avec au programme...

Nous avons été privés de la fête de la St Georges, qu'à cela ne tienne ! Retrouvons nous au cœur de l'été autour d'un programme d'animations proposé par le Comité des Fêtes :

- **Fête foraine tout le week-end.**

Samedi 28 Août :

- **Après-midi** : Concours de Pétanque pour tous les Odosséens.
- **A partir de 18h30** : Apéro/Tapas avec Bandas.
- **22h30** : Feu d'Artifice suivi d'un bal en plein air animé par «**LA LUNA**».

Dimanche 29 :

Repas Champêtre en plein air (sur inscription auprès de la mairie) avec animation musicale.



Agenda prévisionnel du 2^e Semestre 2021

JUILLET

24/07 Journée libre à St Jean-de-Luz (CCAS)

SEPTEMBRE

11 et 12/09 Rando Cyclo – VTT – Marche

OCTOBRE

16/10 Troc jardin

17/10 La Caminade

Octobre Rose

NOVEMBRE

07/11 Loto du TOP TT

11/11 Cérémonie et commémoration

12/11 Soirée irlandaise

27 et 28/11 Exposition Artisanale organisée par le Tennis

DÉCEMBRE

01/12 Illuminations de Noël

03/12 Téléthon

05/12 Festival de la BD

11/12 Repas des aînés

15/12 Noël des enfants de la commune

18/12 Gala de la GR